



NATHALIE SAINT-AFFRE/PHOTOPÔR/L

d'une volonté de fermeté conjointe à la Rue de Grenelle et à la Place Beauvau est évident. Pourrant, en termes d'expression publique, c'est Blanquer qui a la main.

Dans *Le Parisien* de lundi, le « ministre des professeurs », comme il se définit lui-même, consacre tout un entretien à ce seul sujet qui choque l'opinion. La veille, alors que la vidéo est en ligne depuis vendredi et que le tweet de Macron est de samedi, le ministre de l'Intérieur accorde une interview fleuve au JDD dans laquelle la scène de Créteil n'est pas même évoquée ! Comment « oublier » le sujet alors qu'il pense à annoncer la suppression de la protection à vie de ses prédécesseurs Place Beauvau, sujet mineur, on en conviendra ?

Partage des rôles entre les deux hommes ? Certes, cet événement s'inscrit dans un cadre scolaire. Mais en termes de communication politique, un sujet appartient à qui s'en empare. Aurait-on imaginé Nicolas Sarkozy laisser la main à Luc Ferry ou Manuel Valls à Vincent Peillon ? D'abord parce que le ministère de l'Intérieur est, par définition et plus que tout autre le ministère de l'urgence et le ministère de l'actualité. Au moment où une affaire touche l'opinion sur la question de l'ordre et de l'autorité, il est surprenant de s'en tenir à une sorte d'entretien de cadrage général sans s'emparer du sujet

« carré par mètre carré ». Mais une déclaration ne suffit pas. C'est dans ses toutes premières semaines à Beauvau qu'il doit être le mieux disant en matière d'autorité. Sur la sécurité à l'école, comme sur les réponses face au terrorisme. Or il évoque sur ce point la « radicalisation » sans la qualifier d'« islamiste » n'est pas anodin.

Face à l'élève menaçant de Créteil, c'est encore Jean-Michel Blanquer qui a soulevé la question de la « responsabilisation des familles ». Là encore, en termes de leçons concrètes à tirer, c'est le ministre de l'Éducation qui a pris la main. Que ce soit sur une suspension des allocations familiales ou l'abaissement de la majorité pénale, la droite a souvent fait des propositions. Valérie Pécresse, par exemple, vient d'en renouveler. Mais c'est le ministre de l'Intérieur qui est attendu en premier sur ces sujets. Sur la sécurité, Castaner se doit de marquer les esprits. Fortement et rapidement. ■

RADIO CLASSIQUE
Le Matinale de **Guillaume Durand**
Tous les jours à 8h 10
L'hôte de **Guillaume Féberd**
et l'invité de **Guillaume Durand**
PAR **LE FIGARO**

Pour Me Valérie Piau, avocate en droit de l'éducation, le droit protège les enseignants

La violence en milieu scolaire n'est pas nouvelle. Mais le succès du hashtag #PasDeVague sur Twitter la propulse au cœur du débat. Si les professeurs condamnent un manque de soutien de leur hiérarchie, Me Piau, avocate en droit de l'éducation, rappelle qu'il existe pourtant un arsenal judiciaire conséquent pour protéger le corps enseignant. « Le Code de l'éducation oblige les directeurs d'établissement à agir en cas de violences verbales ou physiques commises contre un membre du personnel », explique-t-elle. S'il s'agit d'une violence

verbale, ils peuvent prendre les sanctions disciplinaires seuls, excepté le renvoi définitif. S'il s'agit de violences physiques, ils sont dans l'obligation de convoquer un conseil de discipline. « Celui-ci conduit souvent à l'exclusion », témoigne encore l'avocate, rappelant qu'il s'agit néanmoins d'une décision collégiale. Hormis ces sanctions propres à l'établissement, « les professeurs doivent porter plainte pour faire valoir leur cause en cas d'infraction pénale », affirme Me Piau. Pour elle, « l'encadrement juridique existant devrait suffire ». **C. L.**

vous défoncer et vous rap-
aurait ainsi reçu par mes-
sageur principal en classe
é.
; parole se libère. Une en-
n lycée professionnel dans
Orléans-Tours livre ce té-
a Figaro : « Je vous passe
"p...", "c.../c...sse", "sale
ères gentillesse que j'en-
èrement, contre moi ou mes
mais surtout entre élèves. »
rer les cas qui ont émaillé
« Des élèves de seconde ont
rous contre le tableau pen-
crivais. J'ai fait un rapport,
ppui. Le tableau porte enco-
un des impacts quatre ans
. Et de poursuivre : « Un
mière m'a menacée, debout
ont en pleine classe, de me
ient avec ses pots en sor-
nd elle pense à démission-
conseille de « renforcer son

sur BFM TV au sujet de cette
ite de témoignages, Jean-
iquer a assuré : « J'ai bien
ma philosophie était celle de
Ma philosophie n'est pas le
ue ». » Avant de poursuivre :
en qu'il y a des réalités qui
masquées dans la vie quoti-
os élèves ou de nos profes-
- tout à fait normal qu'elles
. Ca ne me gêne pas
hai des gens disent ce qui leur
terrain. »
té stratégique avec le mi-
Intérieur, Christophe Cas-
rait être organisé sur la
s violences en milieu sco-
dra malgré tout du temps
ar la colère qui monte du
gnant. ■